



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

### SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIKES D'AVORIAZ (SERMA)

Société par actions simplifiées au capital de 16 500 000,00 €,  
Immatriculée au RCS de Thonon les Bains sous le numéro 389 022 419,  
N° TVA intracommunautaire : FR 323 890 22 419.  
Siège social situé 98 Place Jean Vuarnet – 74110 Avoriaz,  
N° tel : 04 50 74 02 15

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès de ALLIANZ I.A.R.D – 1 Cours Michelet – CS 30051 – 92076 LA DEFENSE Cedex, par l'intermédiaire de notre courtier d'assurance l'agence Olivier BLANC, 10 avenue d'Evian 74200 THONON LES BAINS.

Numéro d'immatriculation ORIAS : 08040000

Exploitant le domaine skiable d'Avoriaz, ci-après dénommée «SERMA ou l'Exploitant ».

### | PREAMBULE |

Le kart de montagne est un véhicule non motorisé à 3 roues, équipé de freins hydrauliques.

### | 1. PRESTATIONS |

La prestation proposée par la SERMA consiste en une descente en kart de montagne sur une piste aménagée de 3,2 km et de 600 m de dénivelé négatif desservie par le téléphérique des Prodains. Cette descente est réalisée en autonomie par le Client.

Les dates et horaires d'ouverture de l'activité AvoKart sont disponibles sur le site [www.skipass-avoriaz.com](http://www.skipass-avoriaz.com)

### | 2. CONDITIONS DE RESERVATION |

#### Réservation

La réservation est conditionnée à l'acceptation des consignes de sécurité, au respect des prescriptions d'âge et de taille :

- En été : l'activité est réservée aux personnes de plus de 14 ans et d'une taille minimale de 1m40. Les jeunes âgés de 14 à 16 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
- En hiver : l'activité est réservée aux personnes de plus de 18 ans et d'une taille minimale de 1m40

La réservation s'effectue en ligne sur le site [www.skipass-avoriaz.com](http://www.skipass-avoriaz.com) ou aux points de ventes des remontées mécaniques. Une réservation ne peut être considérée comme valide qu'après le règlement complet du prix de la prestation. Elle est confirmée par la réception d'un récépissé de commande par email ou par la remise d'un ticket de caisse, selon le mode de réservation choisi. Le récépissé de commande ou le ticket de caisse doivent obligatoirement être présentés à l'agent d'exploitation de l'activité pour accéder à celle-ci..

La réservation n'est valable qu'à la date et à l'horaire mentionnés sur le récépissé de commande ou le ticket de caisse.

Une descente supplémentaire est proposée à tarif préférentiel à l'issue de la prestation. Celle-ci ne peut être effectuée que dans la continuité de la prestation initiale (même jour et horaire successif) et sous réserve que l'horaire et les conditions météorologiques le permettent.

#### Annulation, non présentation et retard

En cas de retard, de non présentation ou d'annulation par le Client moins de 24 heures avant la prestation, celle-ci sera intégralement due.

#### Tarifs et modalités de règlement

Les tarifs sont disponibles sur le site [www.skipass-avoriaz.com](http://www.skipass-avoriaz.com) et aux points de ventes des remontées mécaniques. Ils sont exprimés en euros TTC et peuvent varier en fonction du taux de TVA en vigueur. Ils comprennent la descente en kart, la location du matériel de sécurité et 1 montée au téléphérique des Prodains pour rejoindre le point de départ de l'activité.

Le prix de la prestation est intégralement versé à la réservation :

- par carte bancaire sur le site Internet
- par carte bancaire, Chèque-Vacances Connect ou en espèces aux points de vente

L'absence de paiement entraînera l'annulation de la réservation.

### | 3. ASSURANCE |

La SERMA est assurée en Responsabilité Civile pour l'activité proposée.

Le Client est informé que l'activité comporte des risques inhérents à la pratique. Il s'engage à être couvert par une assurance Responsabilité Civile valide couvrant les éventuels dégâts matériels et les dégâts causés à des tiers pendant l'activité.

La SERMA décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation relevant de faits personnels. Le Client est seul responsable de ses effets personnels pendant la prestation.

### | 4. ANNULATION ET REMBOURSEMENT |

Un remboursement en totalité du prix, ou un report de la prestation, sont prévus si les conditions météorologiques contraignent à l'annulation de l'activité ou à la fermeture du téléphérique des Prodains qui en permet l'accès.

### | 5. SECURITE ET RESPONSABILITE |

L'activité est effectuée de manière autonome en milieu montagnard. Le Client évalue sa capacité à gérer sa vitesse et son comportement. Il est responsable de sa propre sécurité et de celles des autres participants. La SERMA se réserve le droit d'exclure tout client qui contreviendrait aux règles de sécurité ou perturbant le bon déroulement de l'activité.

Le Client s'engage à :

- Respecter les règles de sécurité
- Porter les équipements de protection individuelle mis à sa disposition. La SERMA ne pourra être tenu responsable en cas de mauvaise utilisation de ces équipements.

Le Client s'engage également à respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques.

### | 6. RECLAMATION |

Toute réclamation et pièces justificatives doivent être adressées à la SERMA via le formulaire en ligne disponible sur <https://avoriaz.requete-online.com/> dans un délai de deux (2) mois suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum soixante (60) jours suivant cette réclamation écrite (et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de cette déclaration écrite, le client a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités peuvent être obtenues en consultant son site internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel). L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

### | 7. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL |

Un traitement de données personnelles du Client est effectué aux fins de la délivrance et la gestion des réservations. L'ensemble des informations demandées par l'Exploitant lors de la réservation est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, la réservation ne pourra pas être effective. La durée de conservation des données collectées permettant d'établir la preuve du contrat de transport est de 5 ans à compter de la collecte

Certaines données demandées visent à la constitution d'une base de données billetterie et à l'envoi au Client d'offres promotionnelles, de lettres d'information, et d'enquêtes de satisfaction. Ce traitement est basé sur le consentement du Client.

La sécurité et la confidentialité de ces données sont garanties par la SERMA. L'ensemble de ces données est destiné à la SERMA et à ses partenaires autorisés. Elles sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale entre le client et la SERMA. Conformément à la réglementation applicable, les clients de la SERMA peuvent accéder à tous moments aux données les concernant ou bien demander leur effacement. Ils disposent également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de leurs données (cf. [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur leurs droits).

Pour exercer ces droits ils peuvent contacter la SERMA en charge de la protection des données par voie électronique [rgpd@serma-avoriaz.com](mailto:rgpd@serma-avoriaz.com)

Le client dispose enfin du droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL s'il estime que ces droits n'ont pas été respectés (les coordonnées de la CNIL sont disponibles sur son site Internet : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ).

### | 8. TRAITEMENT DES LITIGES |

Ces présentes CGV sont établies en Français. Elles sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

En cas de différend survenant à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges. A défaut de règlement amiable, le litige pourra être porté devant les tribunaux français, qui sont seuls compétents.

La réservation vaut pour acceptation pleine et entière de ces Conditions Générales de Vente, et de ses annexes. Celles-ci sont applicables à compter du dimanche 5 juillet 2026